

En cette période de confinement, la promiscuité constitue un terreau favorable aux situations de violences, nouvelles ou déjà existantes.



## COVID 19 – Informations Prise en charge des victimes de violences conjugales

## Pour signaler des violences

Recours aux Forces de l'ordre : COMPOSET le 17

Signalement par SMS: adresser le texto au 114

Signalement par internet : www.arrêtonslesviolences.fr rubrique « signaler une violence »

Signalement auprès des structures associatives du département

Réseau d'entraide 07 85 38 05 07 reseau-entraide-violences@orange.fr

Maison des femmes05 53 40 03 62maison.femmes@laposte.netChrysalides 4706 48 05 31 96chrysalides47@gmail.comPlanning familial05 53 66 27 04planningfamilial47@orange.frFrance victimes 4705 53 66 23 03francevictimes47@sauve-garde.fr

Les structures d'accueil, d'écoute et d'orientation et le référent du département prennent les appels téléphoniques, rappellent toute personne ayant laissé un message et répondent aux mails.

Signalement auprès de la **ligne d'écoute 3919**, structure nationale gratuite et anonyme.

**Signalement auprès des pharmacies**. Il est possible de signaler des violences auprès des pharmacies soit en leur expliquant la situation, soit en leur donnant le code « masque19 ». Les officines feront le lien avec les forces de l'ordre.

Signalement pour enfants en danger : composer le 119

Pour être hébergée Téléphoner au 115

## **ACTION DES TEMOINS = ACTION CITOYENNE = DONNER L'ALERTE**

Des informations complémentaires sur la page web <u>www.femmes-violences47.fr</u> Et sur le site internet de la préfecture de Lot-et-Garonne (Onglet politiques publiques/Droits des femmes et égalité)